

Extrait du Registre
Des
Délibérations

L'an deux mille vingt

Le 08 juillet 2020 à 18 heures

Le Conseil Communautaire du Grand Cubzaguais Communauté de Communes dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire au siège de Grand Cubzaguais Communauté sous la présidence de Monsieur MABILLE Christian, Président de séance.

Date de convocation le 01 juillet 2020.

DELEGUES EN EXERCICE : 37

NOMBRE DE PRESENTS : 36

NOMBRE DE VOTANTS : 37

Objet : Election du Président

Présents : 33

BAGNAUD Gérard (Cubzac les Ponts), BELMONTE Georges (Saint André de Cubzac), BLANC Jean Franck (Teuillac), BOUCHET Marie Christine (Prignac et Marcamps), BORRELLY Marie Claire (Saint André de Cubzac), BOURSEAU Christiane (Virzac), BRIDOUX-MICHEL Nadia (Cubzac les Ponts), BRUN Jean Paul (Saint Antoine-Val de Virvée), CAILLAUD Mathieu (Saint André de Cubzac), COUPAUD Catherine (Pugnac), COURSEAUX Michael (Saint André de Cubzac), DARHAN Laurence (Bourg), Olivier FAMEL (Saint André de Cubzac), FUSEAU Michael (Pugnac), GALLIER Patrice (Saint Gervais), GRAVINO Bruno (Saint Trojan), GUINAUDIE Sylvain (Aubie/Espessas-Val de Virvée), GUINAUDIE Valérie (Mombrier), HERNANDEZ Sandrine, JEANNET Serge (Gauriaguet), JOLLIVET Célia (Peujard), JOLY Pierre (Bourg), LAVAUD Véronique (Saint André de Cubzac), LOUBAT Sylvie (Salignac-Val de Virvée), MABILLE Christian (Peujard), MARTIAL Christophe (Val de Virvée), MONSEIGNE Célia (Saint André de Cubzac), PEROU Laurence (Saint André de Cubzac), PINSTON Stéphane (Saint André de Cubzac), POUCHARD Éric (LANSAC), POUX Vincent (Saint André de Cubzac), RAMBERT Jacqueline (Saint Gervais), SUBERVILLE Jean Pierre (Saint Laurent d'Arce), TABONE Alain (Cubzac les Ponts) TARIS Roger (Tauriac), TELLIER Nicolas (Saint André de Cubzac).

Absents excusés ayant donné pouvoir : 1

AYMAT Pascale (Saint André de Cubzac) pouvoir à Marie Claire BORRELLY
Secrétaires de séance : Sandrine HERNANDEZ et Nicolas TELLIER

Conformément à l'article L 2122-8 du Code Général des Collectivités Territoriales lors de l'élection du Président de la Communauté de Communes, la présidence de l'assemblée est assurée par le doyen d'âge Christian MABILLE.

Le Conseil Communautaire a procédé à la désignation des secrétaires de séance : Sandrine HERNANDEZ et Nicolas TELLIER et des assesseurs : Sylvie LOUBAT et Jean Pierre SUBERVILLE

Vu les articles L5211-1 et L5211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu les articles L2122-1 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales,

Il appartient au Conseil Communautaire d'élire parmi ses membres, au scrutin secret et à la majorité absolue des suffrages exprimés le Président de Grand Cubzaguais Communauté de Communes. Si après deux tours de scrutin aucun candidat n'a obtenu de majorité absolue, il y a un troisième tour. L'élection a lieu, dans ce cas à la majorité relative, en cas d'égalité le plus âgé est élu.

Le Conseil Communautaire enregistre les candidatures de Valérie GUINAUDIE et Jean Franck BLANC.

Le scrutin secret a donné le résultat suivant :

Valérie GUINAUDIE : 25 voix

Jean Franck BLANC : 11 voix

Bulletin blanc : 1

Mme Valérie GUINAUDIE est élue et installée Présidente.

Enregistrée en sous-préfecture

Le :

Pour extrait certifié conforme

N°2020-78

Envoyé en préfecture le 09/07/2020

Reçu en préfecture le 09/07/2020

Affiché le

SLOW

ID : 033-243301223-20200708-2020_78-DE



Publiée le :

Fait à Saint André de Cubzac
Le 09 juillet 2020



La Présidente


Valérie GUINAUDIE

Envoyé en préfecture le 09/07/2020

Reçu en préfecture le 09/07/2020

Affiché le



ID : 033-243301223-20200708-2020_78-DE

